

Département de l'AIN

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA PLAINE DE L'AIN**

SIEGE
143 rue du château
01150 CHAZEY-SUR-AIN

Tél : 04.74.61.96.40

Accusé de réception en préfecture
001-240100883-20240902-DEC2024-082-DE
Date de télétransmission : 02/09/2024
Date de réception préfecture : 02/09/2024

DECISION DU PRESIDENT
N° D2024-082

Objet : Convention avec le CAUE pour une action de sensibilisation sur les « Densités et formes bâties désirables »

LE PRESIDENT

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU la délibération n°2023-150 en date du 6 juillet 2023 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment en matière de signature des contrats et conventions engageant la Communauté de communes pour un montant n'excédant pas 15 000 € HT par an, ainsi que leur avenant ;

VU l'adhésion annuelle de la Communauté de communes au CAUE ;

Afin de compléter le travail d'information et de sensibilisation des élus dans le cadre de notre adhésion annuelle au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), il est proposé de conventionner pour le missionner sur une action de sensibilisation des élus et des techniciens sur les densités et formes bâties désirables. Ce travail s'effectuera à travers des visites de territoires voisins et d'un atelier bilan.

- DECIDE d'approuver et de signer la convention de partenariat avec le CAUE pour cette mission de sensibilisation des élus et techniciens sur les densités et formes bâties désirables.
- PRECISE que la contribution financière pour l'ensemble des actions de sensibilisation est de 11 340 euros.

*En application du code général des collectivités territoriales,
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.*

Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 2 septembre 2024

Publiée le **03 SEP. 2024**

Fait à Chazey-sur-Ain, le 2 septembre 2024.

Le Président
de la Communauté de communes,

Jean-Louis GUYADER

